

RGPD : Information aux maisons médicales

Chers référents RGPD,

Comme vous le savez déjà, le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) est un règlement européen applicable à toutes les entreprises (y compris les petites ASBL) qui traitent des données personnelles des résidents de l'Union européenne depuis le 25 mai 2018. A ce sujet, une information décentralisée a d'ailleurs été envoyée par la fédé

au printemps 2018. Etant donné la complexité de ce dossier, un groupe de travail a été constitué avec des travailleurs des maisons médicales, des acteurs de la fédé et la collaboration de l'ASBL Ideji, dans le but de créer des outils standards adaptés aux pratiques des maisons médicales.

RÈGLEMENT
GÉNÉRAL SUR LA
PROTECTION DES
DONNÉES



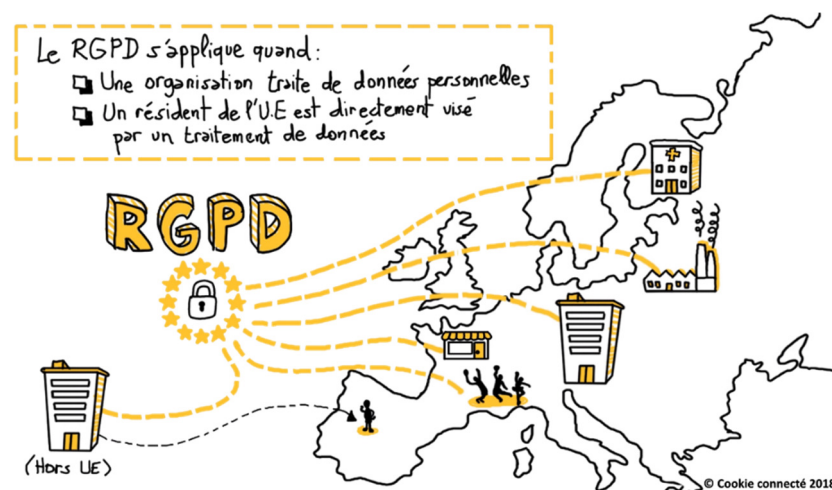
Texte de référence
européen en matière de
protection des données
personnelles pour les
résidents de l'U.E



25 MAI 2018

© Cookie connecté 2018

(ou GDPR pour:
General Data Protection Regulation)



Nous avons donc travaillé d'arrache-pied pour vous préparer un « **kit standard** » de mise en conformité spécifique aux maisons médicales que vous trouverez en attaché de ce mail. Il y a 11 annexes et un modèle de règlement interne RGPD que vous pourrez adapter selon la réalité de votre MM. Nous vous invitons à l'annexer, quand vous l'aurez retravaillé, à votre règlement d'ordre

intérieur. Remarque : le Registre d'Activité de Traitement (RAT) n'est pas encore disponible, mais nous y travaillons activement et il vous sera soumis prochainement.

Pour la suite : une information décentralisée est organisée (voir page 2) à destination des référents RGPD que chaque MM aura désigné.

Etape suivante : nous proposons que chaque MM constitue un GT en interne pour examiner ces documents et y apporte les modifications nécessaires avant de les adopter définitivement.

A noter que ce règlement doit être respecté par TOUS les travailleurs de l'équipe, y compris les indépendants, les stagiaires, les étudiants et les bénévoles.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : rgpd@fmm.be,

Les membres du GT MM/FD RGPD¹

¹ Ont collaboré activement à ce travail : Pour les MM : Anna Cimoch (Cassiopée), Sarhaïda Wiertz (Laeken), Luisa Meneses (Le Noyer) ; Pour IDEJI : Laure Morelli ; Pour la FMM : Marie Agnès Broze, Mano Carton et Olivier Mariage



Séances d'informations de mise en conformité eu RGPD pour les maisons médicales

La Fédération des Maisons Médicales et les intergroupes s'associent à l'asbl IDEJI pour proposer la **réalisation de la mise en conformité des pratiques**.

Plus particulièrement, il s'agit d'**informer** les maisons médicales **sur les obligations** du RGPD à travers **la présentation des outils travaillés par le GT FD/MM (« Kit » de mise en conformité)**.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes étapes de mise en conformité ;
- Prendre connaissance des outils (Kit RGPD)
- S'appropriier les outils (Kit)
- Acquérir les méthodes nécessaires aux référents sur les questions liées au RGPD afin qu'ils puissent transmettre les bonnes pratiques dans leurs équipes
- Partager les bonnes pratiques entre pairs ;

PUBLIC CIBLE :

Les référents RGPD des maisons médicales (1 personne par MM)

PRE-REQUIS :

Avoir pris connaissance [du projet de règlement interne et](#) de toutes les annexes du Kit

INFOS PRATIQUES

- A Charleroi : Le **mardi 06 novembre** de 9h00 à 12h00, IGC – Avenue Eugène Mascaux, 143 Marcinelle
- A Bruxelles, Fédération des maisons médicales, Bd du midi 25/5- 1000 Bruxelles :
 - Le **jeudi 08 novembre** de 9h00-12h00
 - Le **mardi 13 novembre** de 13h00-16h00
- A Liège, le **vendredi 09 novembre** de 9h00-12h00, IGL - rue du Laveu 76, 4000 Liège
- A Ottignies, le **lundi 12 novembre** de 9h30-12h30, maison médicale Espace Santé, Av. des Combattants, 47/2 – 49 1340 Ottignies

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Une demande de financement au Fe-Bi est actuellement en cours. Si elle n'est pas acceptée, nous demandons une participation aux maisons médicales évaluée entre 24 € et 48 €/participant. Le montant dépendra du nombre de participants par session.

+ D'INFOS :

Marie-Agnès Broze, marie-agnes.broze@fmm.be

INSCRIPTION

Via le site.